



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bolton-Ouest, tenue le samedi 6 mai 2017 à 9 h 30 à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Donald Badger, maire.

Présents :

Donald Badger, maire  
Robert Chartier, conseiller n° 1  
Lindsay Tuer, conseillère n° 2  
Julian Tuer, conseiller n° 3  
Denis Vaillancourt, conseiller n° 4  
Jacques Drolet, conseiller n° 5  
Cedric Briggs, conseiller n° 6  
Pierre Ménard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim et secrétaire d'assemblée

Invités :

Michael Ferland, inspecteur municipal et responsable d'urbanisme  
Ralph Bird, inspecteur à la voirie  
Jacqueline Samson, adjointe administrative

-----

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL
- 3.1. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. URBANISME
- 5.1. DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL DU MOIS D'AVRIL 2017
- 5.2. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU DU 2 MARS 2017
- 5.3. AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER POUR ADOPTION LE RÈGLEMENT # 271-1-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME # 271-2008
- 5.4. RÉOLUTION POUR APPROUVER L'ALIÉNATION ET LA SUBDIVISION D'UNE PARTIE DU LOT # 5 192 503.
- 5.5. RÉOLUTION AUTORISANT M. MICHAEL FERLAND, INSPECTEUR MUNICIPAL, À S'INSCRIRE À TROIS FORMATIONS DE L'ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC
6. ADMINISTRATION
- 6.1. RÉOLUTION AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À SUIVRE UNE FORMATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC(DGEQ) SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES À LAVAL LES 5 ET 6 JUIN 2017 ET REMPLAÇANT LA RÉOLUTION #055-0417.
- 6.2. RÉOLUTION AUTORISANT LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE-ADJOINTE ET ADJOINTE ADMINISTRATIVE À SUIVRE UNE FORMATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC(DGEQ) SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES À LAVAL LES 5 ET 6 JUIN 2017 ET REMPLAÇANT LA RÉOLUTION # 056-0417.
- 6.3. RÉOLUTION AUTORISANT LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE-ADJOINTE ET ADJOINTE ADMINISTRATIVE À SUIVRE UNE FORMATION DE LA FIRME INFOTECH SUR LE LOGICIEL SYGEM LE 11 MAI 2017 À SHERBROOKE ET AUTORISER UNE DÉPENSE POUR LES FRAIS D'INSCRIPTION



- 6.4. RÉSOLUTION MODIFIANT LA RÉSOLUTION #147-1216 ET LE CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL, DÉCRÉTANT QUE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 5 JUIN SOIT REPORTÉE AU 7 JUIN À 19H30
- 6.5. RÉSOLUTION AUTORISANT LE GROUPE AGRICOLL WBO À UTILISER LA SALLE DU CONSEIL POUR UNE RÉUNION DEVANT SE TENIR À LA FIN DE L'ÉTÉ 2017 À UNE DATE À DÉTERMINER
- 6.6. APPUI À CÂBLE AXION POUR LE DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE CADRE DES PROGRAMMES BRANCHER POUR INNOVER ET QUÉBEC BRANCHÉ POUR INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE
- 6.7. RÉSOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR UNE BANQUE D'HEURES AVEC INFOTECH
- 6.8. AVIS DE MOTION PROPOSANT POUR ADOPTION LE RÈGLEMENT # 324-1-2017 RELATIF AUX FAUSSES ALARMES INCENDIE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT # 324 ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 322 SUR LES INCENDIES.
7. CHEMINS
  - 7.1. DÉPÔT DU RAPPORT DE LA VOIRIE
  - 7.2. RÉSOLUTION CONCERNANT L'OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE
  - 7.3. RÉSOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS DE GRAVIER POUR 2017
  - 7.4. RÉSOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR LE DÉBROUSSAILLAGE
  - 7.5. RÉSOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR LE FAUCHAGE DES ABORDS DE CHEMIN
  - 7.6. RÉSOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT À LA FIRME AVIZO POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS, L'APPEL D'OFFRES ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA RÉFECTION DE CHEMIN FOSTER, ET AUTORISER UNE DÉPENSE
8. INCENDIE
  - 8.1. RAPPORT DU MOIS D'AVRIL 2017
  - 8.2. RÉSOLUTION VISANT À ADOPTER LE RAPPORT ANNUEL 2016 DU SERVICE DES INCENDIES POUR LA MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST
9. VARIA
  - 9.1. ANNONCE PROJET D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE DANS LE PÔLE LAC-BROME
  - 9.2. PRÉSENTATION D'UN PROGRAMME DE PROTECTION DES CHAUVES-SOURIS
10. ÉTAT DES COMPTES & COMPTES À PAYER
11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

---

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire à 9 h 30.

Environ 22 personnes étaient présentes.

n° 066-0517

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Robert Chartier, APPUYÉ par le conseiller Cedric Briggs et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité



### **3. PROCÈS-VERBAL**

n° 067-0517

#### **3.1. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017**

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Julian Tuer, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu d'adopter le procès-verbal du 3 avril 2017.

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. Lussier dépose des plans et des documents pour le projet du Mont-Foster.

### **5. URBANISME**

#### **5.1. DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

##### Permis et/ou Certificats émis

12 permis ou certificat d'autorisation ont été émis en avril 2017

- 4 permis de construction et 8 certificats d'autorisation
- Coût total des permis émis : 810\$.
- Valeur des travaux effectués : 1 452 800\$

##### Inspections / infractions

6 inspections précises ainsi qu'un suivi d'inspection ont été effectués en avril 2017

- 6 infractions ont été identifiées
- Tous les propriétaires ont été avisés
- 4 de ces infractions ont été régularisées
- Deux dossiers toujours actifs

##### Renouvellement des permis et/ou certificats

14 permis arrivent à échéance dans les prochaines semaines. Ainsi, 14 avis de renouvellement de permis ont été envoyés.

LE RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL EST DÉPOSÉ.

#### **5.2. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU DU 2 MARS 2017**

LE RAPPORT DU CCU EST DÉPOSÉ.

A.M.

#### **5.3. AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER POUR ADOPTION LE RÈGLEMENT # 271-1-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME # 271-2008**

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller Robert Chartier, avec demande de dispense de lecture, que sera adopté à une séance ultérieure le règlement #271-1-2017 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme #271-2008 afin de se conformer aux dispositions de l'article 127 de la Loi sur le patrimoine culturel (L.R.Q., c. P-9.002) afin d'identifier les zones à protéger concernant les sites patrimoniaux de la municipalité. Suite à cette modification, les règlements d'urbanismes n'auront pas à être modifiés.

**5.4. RÉSOLUTION POUR APPROUVER L'ALIÉNATION ET LA SUBDIVISION D'UNE PARTIE DU LOT # 5 192 503**

ATTENDU QUE la Municipalité de Bolton-Ouest a reçu une demande d'autorisation adressée à la CPTAQ de la part M<sup>e</sup> André Robitaille, mandataire de M. Bruce Weir ;

ATTENDU QUE la nature de la demande est dans le but d'autoriser l'aliénation et le lotissement d'une partie du lot 5 192 503;

ATTENDU QUE cette demande vise à corriger les limites de terrains avec le lot voisin, soit le lot 5 192 505 ;

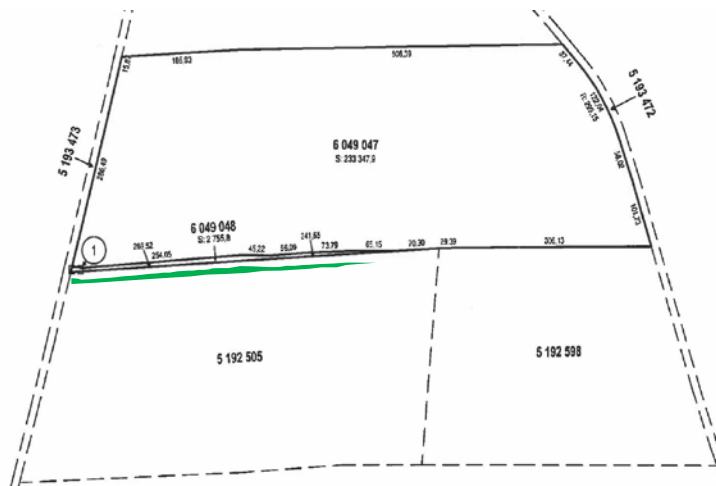
ATTENDU QUE la superficie de la correction est de 2755 mètres carrés;

ATTENDU QUE la demande est conforme au règlement de lotissement #265-2008 de la Municipalité de Bolton-Ouest ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil, sous sa recommandation numéro 0417-008, d'approuver la demande d'autorisation ;

ATTENDU QUE le projet rencontre les critères édictés à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1) ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Lindsay Tuer, appuyé par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu que la municipalité recommande à la Commission de Protection du territoire Agricole du Québec d'autoriser l'aliénation et le lotissement d'une partie du lot 5 192 503.



Adoptée à l'unanimité

**5.5. RÉSOLUTION AUTORISANT M. MICHAEL FERLAND, INSPECTEUR MUNICIPAL, À S'INSCRIRE À TROIS FORMATIONS DE L'ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE M. Michael Ferland, inspecteur municipal désire s'inscrire à des formations afin d'acquérir les compétences et le titre d'urbaniste ;

ATTENDU QU'il est donc nécessaire de payer les frais d'inscription à ces trois formations à l'ordre des Urbanistes du Québec ;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Vaillancourt, appuyé par le conseiller Jacques Drolet et résolu que le conseil municipal autorise M. Michael Ferland à s'inscrire à trois formations données par l'ordre des urbanistes du Québec les 15 et 29 septembre 2017 et le 6 octobre 2017 ;

ET QUE le conseil municipal autorise le paiement des frais d'inscription 1 050.00\$, plus les taxes applicables le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité

## 6. ADMINISTRATION

n° 070-0517

### 6.1. RÉSOLUTION AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À SUIVRE UNE FORMATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC(DGEQ) SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES À LAVAL LES 5 ET 6 JUIN 2017 ET REMPLAÇANT LA RÉSOLUTION #055-0417

ATTENDU QUE le conseil municipal avait par sa résolution numéro 055-0417, autorisé le directeur général à suivre une formation de DGEQ à Longueuil les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2017 ;

ATTENDU QUE le directeur général a dû réserver d'autres dates vu que celle prévue précédemment affichait complet ;

ATTENDU QU'il est impératif que le directeur général suive une formation sur les élections municipales qui se tiendront en novembre 2017 ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lindsay Tuer, APPUYÉ par le conseiller Julian Tuer et résolu que le conseil autorise le directeur général à suivre une formation du directeur général des élections (DGEQ sur les élections municipales à Laval les 5 et 6 juin 2017, ou toute autre date, et autorisant une dépense pour les frais de transport et de repas conformément à la politique de la municipalité, sur présentation des pièces justificatives et remplacer la résolution #055-417 par la présente.

Adoptée à l'unanimité

n° 071-0517

### 6.2. RÉSOLUTION AUTORISANT LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE ET ADJOINTE ADMINISTRATIVE À SUIVRE UNE FORMATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC(DGEQ) SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES À LAVAL LES 5 ET 6 JUIN 2017 ET REMPLAÇANT LA RÉSOLUTION # 056-0417

ATTENDU QUE le conseil municipal avait par sa résolution numéro 056-0417, autorisé la secrétaire-trésorière adjointe et adjointe administrative à suivre une formation de DGEQ à Longueuil les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2017 ;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière adjointe et adjointe administrative a dû réserver d'autres date vue que celle prévue précédemment affichait complet ;

ATTENDU QU'il est impératif que la secrétaire-trésorière adjointe et adjointe administrative suive une formation sur les élections municipales qui se tiendront en novembre 2017 ;



IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Drolet, APPUYÉ par le conseiller Robert Chartier et résolu que le conseil autorise la secrétaire-trésorière adjointe et adjointe administrative à suivre une formation du directeur général des élections (DGEQ sur les élections municipales à Laval les 5 et 6 juin 2017, ou toute autre date, et autorisant une dépense pour les frais de transport et de repas conformément à la politique de la municipalité, sur présentation des pièces justificatives et remplacer la résolution # 056-0417 par la présente.

Adoptée à l'unanimité

n° 072-0517

**6.3. RÉSOLUTION AUTORISANT LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE ET ADJOINTE ADMINISTRATIVE À SUIVRE UNE FORMATION DE LA FIRME INFOTECH SUR LE LOGICIEL SYGEM LE 11 MAI 2017 À SHERBROOKE ET AUTORISER UNE DÉPENSE POUR LES FRAIS D'INSCRIPTION**

ATTENDU QU'il est impératif que l'adjointe administrative suive une formation sur les nouveautés et l'utilisation du logiciel Sygem de la firme Infotech mandaté par la municipalité pour les services comptables ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu que le conseil autorise l'adjointe administrative à suivre une formation sur les nouveautés et l'utilisation du logiciel Sygem donnée par la firme Infotech mandatée par la municipalité pour les services comptables à Sherbrooke le 11 mai 2017, et autorisant une dépense de 230.\$ plus taxes, pour les frais d'inscription, et une dépense pour les frais de transport et de repas conformément à la politique de la municipalité, sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité

n° 073-0517

**6.4. RÉSOLUTION MODIFIANT LA RÉSOLUTION #147-1216 ET LE CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL, DÉCRÉTANT QUE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 5 JUIN SOIT REPORTÉE AU 7 JUIN À 19H30**

ATTENDU QUE le conseil estime qu'il est opportun de modifier le calendrier des séances du conseil pour permettre au directeur général de suivre une formation sur les élections municipales les 5 et 6 juin prochain ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu que le conseil municipal modifie la résolution # 147-1216 et le calendrier des séances du conseil pour que la séance prévue le 5 juin soit reportée au 7 juin 2017, et affiche un avis et modifie le site web en conséquence.

Adoptée à l'unanimité

n° 074-0517

**6.5. RÉSOLUTION AUTORISANT LE GROUPE AGRICOLL WBO À UTILISER LA SALLE DU CONSEIL POUR UNE RÉUNION DEVANT SE TENIR À LA FIN DE L'ÉTÉ 2017 À UNE DATE À DÉTERMINER**

ATTENDU QU'une demande pour utiliser la salle du conseil de l'hôtel de ville a été présentée aux membres du conseil par le groupe AgriColl WBO pour la tenue d'une réunion qui doit se tenir vers la fin de l'été ;



IL EST PROPOSÉ par le conseiller Julian Tuer, APPUYÉ par le conseiller Robert Chartier et résolu que le conseil autorise l'utilisation de la salle du conseil de l'hôtel de ville par le groupe AgriColl WBO pour la tenue d'une réunion qui doit se tenir vers la fin de l'été 2017.

Adoptée à l'unanimité

n° 075-0517

**6.6. APPUI À CÂBLE AXION POUR LE DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE CADRE DES PROGRAMMES BRANCHER POUR INNOVER ET QUÉBEC BRANCHÉ POUR INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE**

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest considère que l'internet haute vitesse est un service essentiel pour les citoyens ;

ATTENDU QUE la compagnie Câble Axion veut implanter la fibre optique sur le territoire de la municipalité de Bolton-Ouest ;

ATTENDU QUE la compagnie Câble Axion veut déposer un projet et demander une subvention dans le cadre des programmes fédéral et provincial 'Brancher pour innover' et 'Québec branché';

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par le conseiller Julian Tuer et résolu que la municipalité de Bolton-Ouest appuie la demande de subvention de la compagnie Câble Axion, dans le cadre des programmes 'Brancher pour innover' et 'Québec branché'.

Adoptée à l'unanimité

n° 076-0517

**6.7. RÉOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR UNE BANQUE D'HEURES AVEC INFOTECH**

ATTENDU QUE la firme Infotech est le fournisseur de la municipalité pour les services comptables ;

ATTENDU QU'un nombre d'heures est nécessaire pour le support technique ;

ATTENDU QU'au minimum un bloc de 28 heures est acheté à tous les ans ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Drolet, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu que le conseil autorise l'achat d'un bloc de 28 heures pour le support technique par la firme Infotech et autorise une dépense de 1 960. \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

A.M.

**6.8. AVIS DE MOTION PROPOSANT POUR ADOPTION LE RÈGLEMENT # 324-1-2017 RELATIF AUX FAUSSES ALARMES INCENDIE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT # 324 ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 322 SUR LES INCENDIES**

AVIS DE MOTION est par la présente donné avec dispense de lecture par le conseiller Denis Vaillancourt qu'à une prochaine séance du Conseil, une proposition d'adopter le règlement #324-1-2017 relatif aux fausses alarmes incendie, abrogeant le règlement #324 et modifiant le règlement # 322 sur les incendies sera présentée.



## 7. CHEMINS

### 7.1. DÉPÔT DU RAPPORT DE LA VOIRIE D'AVRIL 2017

DJL-Iron-Hill a donné l'offre le plus bas pour l'appel d'offres pour la fourniture de Gravier MG-20a (pierre concassée) pour 2017 avec une offre de seulement vingt cents de plus la tonne que l'année passée.

Normand Jeanson de Stukely a soumissionné le prix le plus bas pour l'appel d'offres pour l'entretien des chemins.

L'appel d'offre commun pour l'abat poussière, géré par l'UMQ, a conclu avec le même fournisseur de l'année passée, à un taux légèrement à la baisse.

Les Entreprises Philippe Berthelette a offert le prix le plus bas à l'heure pour le débroussaillage des fossés.

Des réparations ont été effectuées à la chaussée sur quelques chemins par Excavations RP Hume le 19 avril.

Des réparations de la chaussée des chemins Stagecoach et Fuller ont été faits par RTD enr. avant le blitz de nivelage.

Un ponceau qui a subi un affaissement au milieu du chemin Glen a été remplacé par Roch Vallières/Excavation Choinière. Ce ponceau n'apparaissait pas sur la liste des ponceaux municipaux.

On a fait un blitz de nivelage le 24 et 25 avril pour profiter d'une petite fenêtre de beau temps avant que la pluie retourne. Quatre compagnies différentes étaient à l'œuvre à la fois.

Le vendredi 21 avril le chemin Foster et les ponts et viaducs de la municipalité ont été balayés du sable utilisé pendant l'hiver.

Une lettre d'un citoyen faisant plainte de l'état des chemins a été reçue le 21 avril.

Il y a eu une rencontre de démarrage avec l'entrepreneur postulé pour le nivelage des chemins pour lui faire part des attentes de la Municipalité dans ce dossier.

Nous avons reçu quatre réponses à notre appel d'offres pour le transport de gravier. Roch Vallières Inc a soumis l'offre le plus bas.

Le comité de voirie a tenu une rencontre lundi le 1<sup>er</sup> mai pour étudier les offres reçues et faire des recommandations au conseil.

LE RAPPORT DE LA VOIRIE EST DÉPOSÉ.

n° 077-0517

### 7.2. RÉSOLUTION CONCERNANT L'OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a mandaté L'UMQ pour procéder à un appel d'offres public pour l'achat d'abat-poussière ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu le résultat suivant pour l'achat de chlorure de calcium liquide, concentration 35% :

SOMAVRAC C.C.: prix: 0.2623 \$ / litre, taxes en sus.





IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par la conseillère Lindsay Tuer et résolu que la municipalité de Bolton-Ouest accorde un contrat à SOMAVRAC C. C., pour l'achat de 160 000 litres de chlorure de calcium liquide 35%, au prix de 0.2623 \$ /litre, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

n° 078-0517

**7.3. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS DE GRAVIER POUR 2017**

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a procédé à un appel d'offres public sur SEAO pour le nivelage des chemins selon le devis Nivelage BO-2017 ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les soumissions suivantes :

Entreprises:

Excavation Alex Gagné prix: 125,32\$ / h.

Nivelage MC inc.: prix: 129,92\$ / h.

Normand Jeanson Excavation inc.: prix: 120,72 \$ /h.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Robert Chartier, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu que la municipalité de Bolton-Ouest accorde un contrat à Normand Jeanson Excavations inc. conformément au devis Nivelage BO-2017 au prix de 120, 72 \$ / h. pour un total de 48 288,00\$, plus les taxes applicables comme stipulé dans la soumission datée du 6 avril 2017 et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat au nom de la municipalité de Bolton-Ouest.

Adoptée à l'unanimité

n° 079-0517

**7.4. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR LE DÉBROUSSAILLAGE**

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton- Ouest a procédé à un appel d'offres sur invitation pour le débroussaillage des fossés ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les soumissions suivantes:

Entreprises:

André Paris inc.: prix: 125. \$ / h.

Entreprises Philippe Berthelette: prix: 90. \$/ h.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Julian Tuer, APPUYÉ par le conseiller Jacques Drolet et résolu que la municipalité de Bolton-Ouest accorde un contrat pour le débroussaillage de fossés à Entreprises Philippe Berthelette au prix de 90. \$ / h. plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

n° 080-0517

**7.5. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT POUR LE FAUCHAGE DES ABORDS DE CHEMIN**

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton- Ouest a procédé à un appel d'offres sur invitation pour le fauchage des abords de chemins ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les soumissions suivantes:



Entreprises:

André Paris inc.: prix: 125. \$ / h.

Mini excavations G.A.L. Inc.: prix: 95. \$ / h

Entreprises Philippe Berthelette: prix: 80. \$ / h.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par le conseiller Julian Tuer et résolu que la municipalité de Bolton-Ouest accorde un contrat pour le fauchage des abords de chemins à Entreprises Philippe Berthelette au prix de 80. \$ / h. plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

n° 081-0517

**7.6. RÉOLUTION VISANT À OCTROYER UN CONTRAT À LA FIRME AVIZO POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS, L'APPEL D'OFFRES ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA RÉFECTION DE CHEMIN FOSTER, ET AUTORISER UNE DÉPENSE**

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite réaliser les travaux de réfection du chemin Foster sur une longueur de 1,1 km.;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'octroyer un contrat de services professionnels pour la réalisation des plans et devis, la rédaction de l'appel d'offres et de surveillance des travaux pour la réfection du chemin Foster ;

ATTENDU QUE le conseil municipal a obtenu une soumission de la firme AVIZO pour les services professionnels;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Robert Chartier, APPUYÉ par le conseiller Julian Tuer et résolu que le conseil approuve l'octroi d'un contrat de services professionnels pour la réalisation des plans et devis, la rédaction de l'appel d'offres et de surveillance des travaux, à la firme Avizo pour un montant n'excédant pas 21 432. \$ plus les taxes applicables, en vue de la réalisation des travaux de réfection du chemin Foster sur une longueur de 1,1 km.

Adoptée à l'unanimité

**8. INCENDIE**

**8.1. RAPPORT DU MOIS D'AVRIL 2017**

Aucun événement au rapport d'avril 2017.

LE RAPPORT INCENDIE EST DÉPOSÉ.

**9. VARIA**

**9.1. ANNONCE PROJET D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE DANS LE PÔLE LAC-BROME**

L'annonce du projet d'entraide communautaire fut présentée par le Conseiller Jacques Drolet.

**9.2. PRÉSENTATION D'UN PROGRAMME DE PROTECTION DES CHAUVES-SOURIS**



Ce point sera abordé après la séance.

n° 082-0517 10. ÉTAT DES COMPTES ET COMPTE À PAYER

<b>Solde à la banque au 01 mars 2017</b>	<b>116 023,51 \$</b>
<b>Déboursés pour avril 2017</b>	<b>169 291,21 \$</b>
<b>Dépôts pour avril 2017</b>	<b>399 552,73 \$</b>
<b>Balance de fermeture avril 2017</b>	<b>346 285,03 \$</b>

IL EST PROPOSÉ le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par la conseillère Lindsay Tuer et résolu que les comptes à payer du 4 mai 2017 au montant de 68 741,81\$ soient autorisés.

Adoptée à l'unanimité

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lindsay Tuer déclare la clôture de l'assemblée. Il est 10 h 56.

\_\_\_\_\_  
Jean-François Grandmont  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_  
Donald Badger  
Maire

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL AURA LIEU LE MERCREDI 7 JUIN 2017 à 19 h 30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.